



MODALITÉS D'ORGANISATIONS DES FORMATIONS

THÉORIQUES & PRATIQUES

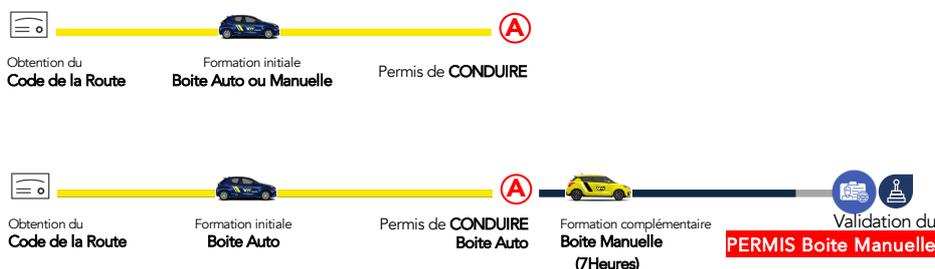


Parcours de formation



Permis B Traditionnel :

La formation peut s'organiser de manière traditionnelle ou de manière progressive en débutant l'apprentissage sur un véhicule à boîte de vitesse Automatique puis en réalisant une formation complémentaire afin d'utiliser un véhicule à boîte de vitesse manuelle.



Conduite Accompagnée & Supervisée :

L'Apprentissage de la conduite en s'appuyant sur l'aide d'un proche permet d'accéder à l'autonomie au volant d'un véhicule de manière progressive,
C'est le gage d'une sécurité accrue et de meilleurs taux de réussite à l'épreuve du permis de conduire.



SARL VH Formation
Groupe UMERIS au Capital de 253 520€
2 Rue des Chaudronniers
59126 LINSELLES
03 20 37 67 11
www.vhautecole.com

AGR. E 22 059 0006 0
825 022 643 RCS Lille



MODALITÉS D'ORGANISATIONS DES FORMATIONS

THÉORIQUES & PRATIQUES



Déroulement de la Formation :

La formation au Permis de Conduire comprend des démarches administratives, des évaluations à différents stade de formation, des apprentissage théoriques et pratique. La formation est sanctionnée par des experts indépendants et qualifiés : Les centres d'examens du code de la route agréés et les inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière.

Ces deux acteurs sont indépendants et l'école de conduite ne peut, sous aucuns prétextes, interférer dans leur prise de décisions

Les étapes de la formation :

1. Évaluation Initiale : Déterminer un volume prévisionnel de formation théorique et pratique
2. Contractualisation d'une offre de formation adaptée (Contrat Type
3. Inscription Administrative
4. Entrée en formation théorique : Présentielle et e-learning
5. Évaluation théorique Interne
6. Évaluation théorique officielle
7. Phase pratique : Conduite sur Simulateur
8. Conduite en circulation en présence d'un formateur
9. Évaluation Pratique Interne
10. (Si nécessaire) Détermination d'un volume de formation complémentaire
11. Évaluation Pratique Interne
12. Présentation à l'épreuve du Permis de Conduire



SARL VH Formation
Groupe UMERIS au Capital de 253 520€
2 Rue des Chaudronniers
59126 LINSSELLES
03 20 37 67 11
www.vhautoecole.com

FORMATION
AGR. E 22 059 0006 0
825 022 643 RCS Lille



MODALITÉS D'ORGANISATIONS DES FORMATIONS

THÉORIQUES & PRATIQUES



Parcours de formation



Permis B Traditionnel :

La formation peut s'organiser de manière traditionnelle ou de manière progressive en débutant l'apprentissage sur un véhicule à boîte de vitesse Automatique puis en réalisant une formation complémentaire afin d'utiliser un véhicule à boîte de vitesse manuelle.



Conduite Accompagnée & Supervisée :

L'Apprentissage de la conduite en s'appuyant sur l'aide d'un proche permet d'accéder à l'autonomie au volant d'un véhicule de manière progressive,
C'est le gage d'une sécurité accrue et de meilleurs taux de réussite à l'épreuve du permis de conduire.



AGR. E 22 059 0006 0
825 022 643 RCS Lille

SARL VH Formation
Groupe UMERIS au Capital de 253 520€
2 Rue des Chaudronniers
59126 LINSELLES
03 20 37 67 11
www.vhautecole.com



MODALITÉS D'ORGANISATIONS DES FORMATIONS

THÉORIQUES & PRATIQUES



Parcours de formation

La formation à la conduite peut s'effectuer sous trois modalités principales :

- **Apprentissage Anticipé de la Conduite AAC** : La formation initiale est effectuée en école de conduite. Après accord du formateur, la phase de conduite avec un proche débute. Un/Des conducteur(s) référent(s) circule(nt) avec l'apprenti conducteur pendant une durée minimale d'un an et parcours à minima 3000km. À l'issue de cette démarche, l'épreuve du permis de conduire valide les acquis.

- **Conduite Supervisée CS** : La formation initiale est effectuée en école de conduite. Après accord du formateur, la phase de conduite avec un proche débute. Un/Des conducteur(s) référent(s) circule(nt) avec l'apprenti conducteur sans durée minimale et sans minimum kilométrique. À l'issue de cette démarche, l'épreuve du permis de conduire valide les acquis.

Conduite Accompagnée et Supervisée peuvent être effectués dans un contexte professionnel avec le maître de stage en apprentissage par exemple.

- **Permis de conduire B (DIRECT)** : La formation initiale est effectuée en école de conduite uniquement. Après accord élève/formateur et après avoir acquis l'ensemble des compétences nécessaire à l'apprentissage de la conduite (défini par le REMC : Référentiel pour l'Éducation à la Mobilité Citoyenne) ; l'épreuve du permis de conduire valide les acquis.
Avant ou Après un échec à l'épreuve du Permis de Conduire, le passage en Conduite Supervisée peut être envisagé si nécessaire

	Type de Formation	Age Minimum	Nombre d'heures de Formation Initiale	Présence de Rendez-vous pédagogique	Validation par Permis de Conduire
Boite de Vitesse AUTOMATIQUE	AAC	15 ans	15 H	2	X
	CS	18 ans	15 H	-	X
	B	17 ans	13 H	-	X
Boite de Vitesse MANUELLE	AAC	15 ans	22H	2	X
	CS	18 ans	22H	-	X
	B	17 ans	20H	-	X



SARL VH Formation
Groupe UMERIS au Capital de 253 520€
2 Rue des Chaudronniers
59126 LINSELLES
03 20 37 67 11
www.vhautecole.com

FORMATION
AGR. E 22 059 0006 0
825 022 643 RCS Lille



MODALITÉS D'ORGANISATIONS DES FORMATIONS

CODE DE LA ROUTE

Parcours théorique

La formation aux cours théoriques, portant sur différentes thématiques listées ci après,, se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.*

Les horaires des cours théoriques sont affichés dans l'établissement.

La formation théorique sur des questions d'entraînement au code pourra être suivie soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média tel que DVD, Box ou avec un enseignant, soit sur Internet à l'aide de dispositifs e-learning.

* Prestation réalisées à la demande – non incluse dans les forfaits initiaux



e-learning :

UTILISEZ L'APPLI :

Kopilote

Entraînez-vous au code de la route 24h/24, avec un ensemble de cours et de tests réalisés par un éditeur de confiance



SARL VH Formation
Groupe UMERIS au Capital de 253 520€
2 Rue des Chaudronniers
59126 LINSELLES
03 20 37 67 11
www.vhautocole.com



MODALITÉS D'ORGANISATIONS DES FORMATIONS

HORAIRES DES BUREAUX & DES COURS DE CODE DE LA ROUTE

Agence de Linselles :

Lundi	10H - 12H	14H - 19H
Mardi	10H - 12H	14H - 19H
Mercredi	10H - 12H	14H - 19H
Jeudi	10H - 12H	14H - 19H
Vendredi	10H - 12H	14H - 19H
Samedi	08H - 12H	FERMÉ



Agence de Neuville en Ferrain :

Lundi	FERMÉ	FERMÉ
Mardi	FERMÉ	14H - 19H
Mercredi	FERMÉ	14H - 19H
Jeudi	FERMÉ	14H - 19H
Vendredi	FERMÉ	14H - 17H
Samedi	10H - 12H	FERMÉ

Agence de Hem :

Lundi	FERMÉ	15H00 - 19H00
Mardi	FERMÉ	15H00 - 19H00
Mercredi	FERMÉ	15H00 - 19H00
Jeudi	FERMÉ	15H00 - 19H00
Vendredi	FERMÉ	15H00 - 19H00
Samedi	FERMÉ	FERMÉ

Agence de Bondues :

Lundi	FERMÉ	14H00 - 19H00
Mardi	FERMÉ	14H00 - 19H00
Mercredi	FERMÉ	14H00 - 19H00
Jeudi	FERMÉ	14H00 - 19H00
Vendredi	FERMÉ	14H00 - 19H00
Samedi	10H - 12H	FERMÉ



FORMATIONS PRATIQUES :
Les horaires des leçons de conduite
peuvent s'organiser de 7h00 à 21h00
(suivant les horaires de travail et la disponibilité des formateurs)



SARL VH Formation
Groupe UMERIS au Capital de 253 520€
2 Rue des Chaudronniers
59126 LINSSELLES
03 20 37 67 11
www.vhautoecole.com

FORMATION
AGR. E 22 059 0006 0
825 022 643 RCS Lille

Référentiel pour
L'ÉDUCATION À LA
MOBILITÉ CITOYENNE

Programme de Formation



Code de La Route

ÉPREUVE THÉORIQUE GÉNÉRALE

Les Thèmes abordés

UTILISEZ L'APPLI :

Kopilote



- Dispositions Légales
- Le Conducteur
- La Route
- Les Autres Usagers de la Route
- Réglementation Générale et Divers
- Porter Secours
- Précautions Nécessaires
- Éléments Mécaniques
- Équipements de Sécurité
- Utilisation du Véhicule



SARL VH Formation
Groupe UMERIS au Capital de 253 520€
2 Rue des Chaudronniers
59126 LINSELLES
03 20 37 67 11
www.vhautocole.com



Programme de Formation **PRATIQUE : PERMIS B**



A vous la Route !

La phase de pratique débutera après la phase théorique.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- la nuit (si le cas se présente).



De l'écoute pédagogique vous sera proposée.

Placé à l'arrière de la voiture, vous observez un élève qui conduit et vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant. Vous faites part de vos observations et de vos réflexions pendant cette écoute.

En pratique,

Les leçons de conduite sont dispensées par un enseignant qualifié,

Elle se décompose en trois phases principales :

- **Bilan initial** : résumé de l'avancement dans la formation et détermination des objectifs fixés par l'enseignant
- **Phase de travail** des objectifs visés
- **Bilan final** : Réalisation des objectifs ou non et anticipation des objectifs à venir.

Le départ et le retour de vos leçons de conduite se font à l'auto-école afin de ne pas handicaper la progression par des parcours de formations inadaptés,

Cela facilitera aussi vos relations avec votre bureau de référence si nécessaire.



Compétence 1

Maitriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures

- Connaître les principaux voyants du véhicule
- Connaître les principales commandes du véhicule (volant, accélérateur, frein, embrayage, frein de parking)
- Avoir des notions concernant la chaîne cinématique du véhicule
- Savoir contrôler et/ou faire l'appoint des différents niveaux du véhicule
- Connaître les questions de « vérifications » faisant l'objet d'une interrogation orale lors de l'épreuve du permis

Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir

- Prendre les précautions à l'entrée et à la sortie du véhicule
- Réglage du siège du conducteur
- Réglage des rétroviseurs
- Positionnement de la ceinture de sécurité
- Vérifications de l'installation des passagers et objets transportés

Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire

- Comprendre l'importance du Regard
- Apprendre les différentes manipulations du volant
- Maitriser ses trajectoires

Démarrer et s'arrêter

- Mettre en marche le véhicule
- Comprendre les processus de mise en mouvement du véhicule (Boîte de vitesse manuelle ou automatique)
- Comprendre le fonctionnement de l'embrayage
- Démarrer sur terrain plat, en monté, en descente
- S'arrêter, sans caler, avec précision

Doser l'accélération et le freinage à diverses allures

- Maitriser le dosage de l'accélérateur
- Maitriser le dosage du frein
- Savoir utiliser le frein moteur

Utiliser la boîte de vitesse

- Comprendre l'utilité de la boîte de vitesse (Manuelle ou Automatique)
- Comprendre le fonctionnement du levier de vitesse
- Savoir passer les vitesses et rétrograder
- Adopter le bon rapport de boîte de vitesse en fonction des situations

Diriger la voiture e avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire

- Avoir des notions concernant la position et la mobilité du regard
- Maitriser la dégressivité des freinages
- Avoir connaissance des effets nuisibles de la crispation dans la motricité

Regarder autour de soi et avertir

- Avoir des notions concernant le champ visuel et les angles morts
- Savoir utiliser les rétroviseurs
- Comprendre quand et comment contrôler son environnement
- Comprendre quand et comment avertir les autres usagers de la route

Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité

- Savoir se positionner et regarder
- Savoir manœuvrer le véhicule à allure très lente avec précision
- Comprendre l'utilité de ces manœuvres et dans quelles conditions les réaliser

Référentiel pour L'ÉDUCATION À LA MOBILITÉ CITOYENNE

Programme de Formation



Compétence 2

Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.

- Connaître les différents types de signalisations
- Savoir détecter les signalisations horizontales et verticales
- Savoir percevoir les différents types d'indices formels et informels entrant en jeu dans la conduite

Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation

- Connaître et savoir utiliser les différentes voies de circulation
- Savoir prendre les précautions nécessaires lors d'un changement de position sur la chaussée et adapter son allure
- Connaître et détecter les voies réservées ou interdites

Adapter l'allure aux situations

- Connaître et respecter les limitations de vitesse (avoir conscience de leur nécessité et des enjeux s'y rattachant)
- Savoir anticiper la nécessité de changer d'allure
- Savoir évaluer le risque d'une allure inadaptée dans diverses situations de conduite

Tourner à droite et à gauche en agglomération

- Connaître les précautions nécessaires avant de tourner (contrôle de l'environnement, avertir les autres usagers,...)
- Connaître et appliquer les règles de priorité lors d'un changement de direction
- Avoir conscience du gabarit et des trajectoires du véhicule
- Savoir observer les autres usagers dans les intersections

Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité

- Savoir détecter les intersections et connaître les indices qui le permettent
- Connaître la signalisation et les marquages au sol régissant les intersections et savoir les détecter
- Avoir conscience des risques de collisions liés aux intersections

Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire

- Savoir différencier ronds-points et intersections à sens giratoire
- Savoir adapter l'allure à l'approche de ces intersections
- Connaître les différents positionnements du véhicule et savoir s'insérer dans la circulation
- Savoir adapter l'allure
- Détecter les comportements inadaptés des autres usagers

S'arrêter et stationner en épi en batailler et en créneau

- Connaître les différents types de manœuvres de stationnement
- Savoir déplacer rationnellement son véhicule à très faible allure en avant et en arrière
- Appliquer les règles de priorité et de sécurité au cours de la manœuvre de stationnement.
- Savoir quand et où l'arrêt et le stationnement sont autorisés

Référentiel pour L'ÉDUCATION À LA MOBILITÉ CITOYENNE

Programme de Formation



Compétence 3

Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

Evaluer et maintenir les distances de sécurité

- Avoir connaissance de l'existence du temps de réaction et du temps de freinage
- Avoir conscience des effets de l'énergie cinétique

Croiser, dépasser et être dépassé

- Comprendre les enjeux et risques des croisements / dépassements
- Connaître la réglementation s'appliquant à ces situations

Passer des virages et conduire en déclivité

- Avoir conscience des effets de la force centrifuge
- Avoir des notions élémentaires concernant l'adhérence du véhicule et ses capacités lors d'un usage plus contraignant
- Connaître les signalisations utilisées dans ces situations

Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie

- Connaître les usagers fragiles et leur comportement, savoir en tenir compte
- Savoir partager l'espace routier
- Connaître les règles relatives aux véhicules lourds et de transport en commun
- Avoir conscience des dangers liés au partage de la route avec les piétons

S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide

- Avoir conscience des enjeux de la vitesse et des distances sur ces réseaux
- Savoir utiliser les capacités d'accélération et de freinage du véhicule
- Savoir adapter l'allure en fonction des limitations de vitesse et des conditions de circulation

Conduire dans une file de véhicules dans une circulation dense

- Savoir détecter et anticiper les ralentissements
- Savoir arrêter le véhicule hors des intersections ou endroits gênants/dangereux
- Savoir observer la circulation des deux roues motorisées ou non dans ce contexte

Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte.

- Avoir conscience des dangers suscités par ces situations de conduite
- Savoir être vigilant lors des changements de directions et détecter les éventuelles deux roues à proximité immédiate

Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites

- Savoir vérifier l'état et la pression des pneumatiques
- Connaître les règles relatives à la circulation par temps de neige et brouillard
- Savoir utiliser les aides à la conduite (ABS, ESP, Anti-patinage)

Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts,...

- Connaître la réglementation vis-à-vis des tunnels
- Connaître les règles de stationnement vis-à-vis de ces ouvrages
- Savoir adapter les distances de sécurité

Référentiel pour L'ÉDUCATION À LA MOBILITÉ CITOYENNE

Programme de Formation



Compétence 4

Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

Suivre un itinéraire de manière autonome

- Savoir lire une carte routière ou utiliser un système GPS
- Savoir détecter et utiliser les panneaux de signalisation
- Savoir réagir en fonction des indications de directions données par un passager

Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie

- Connaître les précautions à prendre concernant le véhicule pour préparer un long trajet
- Connaître les précautions à prendre en tant que conducteur et passager pour préparer un long trajet
- Avoir des notions concernant le chargement d'un véhicule ou la conduite de nuit

Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer

- Connaître la réglementation en matière de médicaments, stupéfiants et alcool
- Avoir conscience des risques liés à la consommation de ces produits
- Avoir conscience des effets négatifs/dangereux de l'utilisation du téléphone portable ou des outils d'infos divertissement.
- Avoir conscience de l'effet des paires sur la prise de risque au volant

Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir

- Avoir connaissance de l'obligation de porter assistance
- Connaître les numéros d'appel d'urgence
- Savoir protéger et se protéger
- Savoir alerter, décrire et informer les secours vis-à-vis de l'accident
- Avoir des notions élémentaires concernant les gestes de premier secours

Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule

- Connaître les principales aides à la conduite leur utilité et leur fonctionnement
- Faire l'expérience d'un freinage d'urgence
- Savoir utiliser le régulateur/limiteur de vitesse

Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence

- Savoir utiliser la notice d'utilisation du véhicule
- Savoir vérifier l'état des pneumatiques, de l'éclairage et des balais d'essuie-glace
- Connaître quelques indices permettant d'identifier un dysfonctionnement sur un véhicule

Pratiquer l'éco-conduite

- Avoir conscience de l'enjeu écologique de la conduite et de la nécessité de limiter les déplacements polluants
- Connaître des modes de déplacements alternatifs et leurs avantages
- Connaître les différents types de véhicules (thermiques, hybrides, électriques) et leurs conséquences sur l'environnement



MODALITÉS D'ORGANISATIONS DES FORMATIONS

Moyens de formation :



Nos Collaborateurs :

- 1 Comité de Direction
- 1 Service RH
- 1 Coordinateur Administratif des écoles de Conduite
- 1 Coordinateur d'Enseignants
- 4 Personnes en charge de Secrétariat
- 10 Enseignants de la Conduite Auto et Moto qualifiés

Notre Matériel :



Informatique : Chaque Agence dispose d'un poste informatique fixe



Code de la Route : Toute nos salles sont équipées d'un dispositif de vidéo projection



Simulateur : Nous équipons nos agences de Simulateur de conduite de la marque EDISER



Véhicule sans permis : Nous utilisons une Citroën AMI



Nous disposons de véhicules à boîte de vitesses manuelle et automatique notamment : Renault Clio, Toyota YARIS, Skoda Kamiq, ...



Notre Parc 2 Roues se compose de 3 Kawasaki Z500, d'un scooter Yamaha RZR 125, de 3 Peugeot Kizbee 50cc

AGENCE	ACCUEIL	COOR / RESP ADMIN	SERVICE CLIENT	CODE DE LA ROUTE EN SALLE	SIMULATEUR DE CONDUITE	COORDINATEUR D'ENSEIGNANTS	ENSEIGNANTS A	ENSEIGNANTS B	VOITURES SANS PERMIS	VOITURES BOITE DE VITESSE MANUELLE	VOITURES BOITE DE VITESSE AUTOMATIQUE	MOTO CAT A2	MOTO CAT A1	MOTO CAT AM
LINSELLES	X	1	X	X	1			3		3	1			
NEUVILLE EN FERRAIN	X	1	X	X		1	1	2	1	2	1	3	1	2
HEM	X	1	X	X			1	3		2	1			
BONDUES	X	1	X	X	1	1		2		1	1			



SARL VH Formation
 Groupe UMERIS au Capital de 253 520€
 2 Rue des Chaudronniers
 59126 LINSELLES
 03 20 37 67 11
 www.vhautoecole.com

AGR. E 22 059 0006 0
 825 022 643 RCS Lille